

JEUDI 27 AVRIL 2023

Ref : Com/2023/10

Contact : Damien MARILLER, Directeur de la communication
d.mariller@chatillon92.fr / 07 86 88 80 79

Châtillon se modernise avec un nouveau site internet !

Mercredi 26 avril, la ville de Châtillon inaugure son nouveau site internet ! Plus simple, plus accessible et plus intuitif, cet outil d'information indispensable permettra de favoriser le lien entre la Mairie et les citoyens.

« Nous sommes ravis de mettre à la disposition des usager ce nouveau site internet moderne et pratique dans lequel chacune et chacun pourra y retrouver les informations de la ville de manière plus aisée. – se réjouit la Maire de Châtillon, Nadège Azzaz – Cet engagement pris dès notre élection prend enfin vie et nous espérons qu'il répondra aux attentes des Châtillonnaises et Châtillonnais ! » Si ce nouvel outil est redessiné aux couleurs châtilloises, il possèdera surtout une interface en adéquation avec les usages et pratiques actuels des internautes et sera adapté à la consultation mobile. À la fois plus simple, intuitif et moderne, le site internet de la ville de Châtillon diffusera des informations plus accessibles et les usagers pourront y trouver rapidement toutes les réponses à leurs questions.

Les nouveautés du site internet :

- **Un accès préférentiel à la solution ACCEO** permettant aux personnes souffrant d'un handicap d'avoir accès à toutes les informations en ligne ;
- **Mise en place des rendez-vous en ligne** pour les démarches administratives et d'état civil ;
- **Un agenda interactif et défilant** de tous les événements organisé sur la commune ;
- **Un accès facilité aux différentes démarches** (locations de salles, réservation de places de stationnement, etc.) ;
- **L'ensemble des concertations en cours sur la commune** et un accès favorisé vers les conseils de quartier et les comités consultatifs installés depuis le début du mandat municipal.

« L'ancien site en ligne depuis 2016 n'était plus du tout adapté aux évolutions des pratiques numériques des usagers. Grâce à l'appui de notre prestataire et à la grande implication des services municipaux, nous avons pu créer un outil de qualité à l'usage de nos habitants. » conclut Nadège Azzaz.

Prochaine étape : la mise en place d'une application mobile permettant d'avoir un accès rapide aux services de la ville, à l'agenda mais aussi de signaler tout problème directement aux services techniques de la commune. Rendez-vous fin juin pour la découvrir !